



# Permis (UE-AELE) - Changement de canton

---

## Tous les permis

- Ancien permis de séjour
- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité  
(copie couleur de bonne qualité)
- Copie du contrat de travail actuel (uniquement pour les permis L et B)
- Copie des décomptes détaillés du chômage depuis l'obtention du permis à ce jour
- Attestation d'assurance maladie suisse
- Copie du contrat de bail ou attestation du logeur
- Déclaration d'arrivée sur la commune dûment remplie et signée
- Emoluments **payables au dépôt de la demande** :  
CHF 60.- / adulte et CHF 50.- / enfant pour les frais de changement de canton

## A présenter en plus par les titulaires du permis B

- Certificat de travail indiquant la durée précise de l'activité auprès des différentes entreprises depuis l'obtention du permis B
- Copie de la lettre de licenciement ou de résiliation
- Extrait de l'office des poursuites de son ancien domicile (liste complète)
- Attestation de l'aide sociale de son ancien domicile indiquant la date du début de l'aide ainsi que le montant total de la dette d'assistance à ce jour

## A présenter en plus pour les titulaires du permis C

Si moins de 15 ans en Suisse :

- extrait de l'office des poursuites de son ancien domicile (liste complète)
- attestation de l'aide sociale indiquant la date du début de l'aide ainsi que le montant total de la dette d'assistance à ce jour, de son ancien domicile.



**Seuls les dossiers complets seront acceptés.**